

**NOTICE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES CONCERNANT  
LES COMPTES LECTEURS « FAMILLE »**

**Rappel du contexte**

Le logiciel de gestion de bibliothèques permet la gestion d'un fichier lecteurs que chaque bibliothèque alimente en fonction de ses nouvelles inscriptions et de l'activité de prêt de ses adhérents.

Chaque bibliothèque peut proposer à ses adhérents des inscriptions « famille » qui regroupent sur une même fiche un ou plusieurs adultes et enfants.

La notion de famille est ici très large puisqu'elle permet de mettre sur un même compte (uniquement à la demande de l'utilisateur) des personnes sans lien de parenté.

**Protection des données personnelle et information usagers**

Les informations recueillies dans le cadre de l'inscription à la Bibliothèque font l'objet d'un traitement manuel et informatique, destiné à la mise en place et la gestion des fiches lecteurs pour les prêts d'ouvrages.

Deux possibilités d'inscription sont offertes :

- Une inscription individuelle
- Une inscription Famille qui regroupe sur une même fiche un ou plusieurs adultes et enfants. Dans ce dernier cas, l'adulte référent aura accès à l'ensemble des ouvrages empruntés par les personnes portées sur l'inscription « Famille »

Chaque Bibliothèque concernée est le responsable de traitement pour le traitement les concernant et concernant ses usagers.

La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public relevant de l'autorité publique (Article 6-1 e du Règlement général sur la protection des données).

Les catégories de données collectées et enregistrées sont les suivantes :

- État civil, données d'identification : Nom (nom de jeune fille), prénom, nom et prénom des usagers inscrits dans le cadre d'une inscription dite « Famille », Date de naissance, Adresse, Le Numéro de téléphone et mail,
- Activités liées aux ouvrages empruntés : titre de l'ouvrage, date d'emprunt, date de restitution....
- 

Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs des bibliothèques.

Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales et aux prescriptions des archives de France. Lorsqu'il existe un recours contre un tiers ou un contentieux, les données sont conservées jusqu'à l'intervention de la décision définitive (jusqu'à l'extinction des voies de recours ordinaires et extraordinaires).

*Les données sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales. Conformément aux article 39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent- Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès , en vous adressant, par voie postale, **mettre l'adresse de la médiathèque concernée et un point de contact** . Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.*

*Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des données (RÈGLEMENT (UE) 2016/679) le 25 mai 2018, tout usager aura le droit*

- *De s'opposer au profilage*
- *De demander la limitation du traitement*
- *D'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (En France : CNIL : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22. [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) )*

- 
- Les objectifs et modalités du traitement des données m'ont été clairement expliqués,
  - J'ai été informé (e) de mes droits,
  - Sur une adhésion famille, je m'engage à informer les personnes présentes sur l'adhésion famille qu'en tant que référent j'aurai accès à tous les prêts. Je m'engage à les informer de leurs droits.

Je soussigné(e) .....(nom et prénom de la personne concernée ),

Fait à ....., le .....

Nom, Prénom et signature de la personne concernée  
avec la mention « lu et approuvé »

*Établi en deux exemplaires : un pour l'usager, l'autre pour le dossier constitué par la bibliothèque.*

Les informations recueillies dans le formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'inscription de votre enfant mineur. La commune XXX est le responsable de traitement. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public (Article 6-1-E du RGPD). Les données enregistrées sont celles des formulaires et sont destinées aux services instructeurs de la médiathèque et ne peuvent être communiquées, en cas de besoin, qu'aux destinataires dument habilités et intervenant strictement dans le cadre ci-dessus, à savoir la Médiathèque départementale.

Les données sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent et qui concernent vos enfants mineurs. Chaque usager peut également définir le sort de ses données après son décès, en s'adressant, par voie postale, mettre l'adresse de la médiathèque concernée et un point de contact. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ou concernant votre enfant mineur, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des données (RÈGLEMENT (UE) 2016/679) le 25 mai 2018, tout usager aura le droit

- De s'opposer au profilage
- De demander la limitation du traitement
- D'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (En France : CNIL : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22. [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))